

Le Vernolien

Février 2018

Mensuel d'informations locales de la Mairie de Verneuil-en-Halatte





Édito **Christian Massaux** Maire de Verneuil-en-Halatte

La période des fêtes et du nouvel Ainsi, de nombreuses propositions permis de se retrouver lors de la d'Orientations Budgétaires. traditionnelle soirée des vœux de la municipalité, de dresser un premier Entre limites et enjeux, nous avons l'année écoulée bilan de 2018.

Une commune, finalement, c'est comme une famille! On se souvient Parmi ceux-ci, je n'en citerais des évènements marquants qui se qu'un : la réhabilitation de la longère sont déroulés, des réalisations, dont de l'ex-ferme VAN HOUTTEGHEM. vous trouverez quelques exemples photographiques dans ce numéro, Ce bâtiment, datant de 1840 et des coups de cœur, des joies et des actuellement en ruine, servait peines.

pour importante investissements ; leur volume financier atteindra plus du double de celui de l'an dernier. Ce plan ieu adapté aux enseignements d'action sera possible, malgré le désengagement des dotations de débuter en juin, le coût est estimé à l'Etat envers les communes et grâce 600 K€HT et nous espérons le aux économies et désendettement réalisés à Verneuilen-Halatte ces dernières années.

s'éloigne ; ces moments seront présentées au prochain d'échanges et de convivialité ont conseil municipal lors du Débat

et eu à cœur de trouver des moyens d'énoncer les perspectives pour pour les projets qui participent à la qualité de vie des vernoliennes et des vernoliens.

d'écuries. Ш autrefois sera entièrement refait et accueillera les L'année 2018 sera une année très élèves de l'école de musique et le nos comité de jumelage. Cette réfection permettra de sauvegarder patrimoine communal et de créer un musicaux. Les travaux devraient au concours du Conseil Départemental pour financer ces travaux.

Bonne lecture à tous.

Élection Miss Verneuil

Samedi 24 mars à 20 h

Message adressé aux demoiselles âgées de 16 ans minimum en 2018

Vous aimez les contacts! Vous voulez vivre une nouvelle expérience!

Vous voulez représenter votre ville lors de ses manifestations ...

Venez tenter votre chance!

Inscription à l'accueil de la mairie

Verneuil Services

Nouveau service

Les demandes de passeport ou de carte d'identité sont délivrées

au 3, rue Victor Hugo Les mardis et jeudis de 9 h 30 / 12 h et de 14 h / 18 h uniquement sur Rendez-Vous au 09 61 60 43 79

Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 20 décembre 2017



Présentation du Plan d'Opération Interne de l'INERIS

Adoption du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 novembre 2017.

Décisions du Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SYNTHÉSE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

AFFAIRES GÉNÉRALES

- ⇒ Rapport annuel d'activité 2016 de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte.
- ⇒ Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.
- ⇒ Rapport annuel d'activité 2016 du Syndicat d'Energie de l'Oise.
- ⇒ Modification des statuts de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte par la prise de trois nouvelles compétences :
 - Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
 - Politique de la ville et programmes d'actions.
 - Création et gestion de maisons de services au public. UNANIMITÉ
- ⇒ Enlèvement et gardiennage des véhicules mis en fourrière : renouvellement du marché avec la société Ancel Auto. **UNANIMITÉ**

AFFAIRES SCOLAIRES

Fixation des montants des crédits accordés aux écoles pour le fonctionnement : 40 € par élève des écoles maternelle et élémentaire. **UNANIMITÉ**

AFFAIRES FINANCIÉRES

- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2018 avant le vote du budget dans la limite de 25% des prévisions 2017. **UNANIMITÉ**
- ⇒ Clôture du budget annexe de transport au 31 décembre 2017. UNANIMITÉ
- Remboursement des frais liés au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement par l'association familles rurales. **UNANIMITÉ**
- ⇒ Fixation des droits d'inscription pour la brocante annuelle qui aura lieu le 29 avril 2018. UNANIMITÉ

URBANISME

Vente d'une propriété bâtie 58, chemin du Plessier au prix de 115 000 euros. UNANIMITÉ

CADRE DE VIE

Actualisation des tarifs du cimetière et d'occupation des salles communales pour 2018. UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES

- ⇒ Présentation du plan de formation 2017 pour les agents de la commune.
- ⇒ Création d'un poste de chef de service de police municipale après inscription d'un agent de la commune sur la liste départementale d'aptitude. UNANIMITÉ
- ⇒ Modification de l'organisation du temps de travail des agents de la commune sur la base de 35 heures par semaine sans RTT. MAJORITÉ

Le compte rendu intégral des décisions a été affiché sur les emplacements administratifs prévus à cet effet et mis en ligne sur le site internet de la commune.



La Commune vend un appartement en centre-ville

de **108 m²**, comprenant **5 pièces** : Entrée avec sol lino et placard, **une cuisine** avec poutre apparentes, évier inox sur caisson, chauffe eau, couloir desservant WC, une salle de bain avec velux, une petite pièce, **une grande chambre** avec velu, **salon/salle à manger** avec sol parquet flottant , **une chambre**, **une mezzanine avec 2 pièces** avec sol parquet et velux.

Prix: 160 000€

Renseignement au 03 44 25 09 08

Informations sur les frelons asiatiques

Petit historique

Le frelon asiatique ou vespa velutina est arrivé il y a une dizaine d'années en France dans le Lot et Garonne via le commerce avec l'Asie. Chaque année, ils progressent dans un rayon de 60 kms. La prédation importante de ce frelon a une incidence sur les espèces autochtones (notamment les abeilles) et peut causer des dégâts plus ou moins importants sur la biodiversité locale. L'espèce non seulement s'est très bien acclimatée, mais s'est aussi multipliée, en raison d'un taux de reproduction élevé et à l'absence de prédateurs. C'est pourquoi, avec la chute des feuilles en période d'automne et d'hiver, certains habitants ont eu la surprise de découvrir des nids imposants de frelons dans les arbres.



En majorité (environ 70%), les nids sont construits en haut des arbres à plus de 10 m et sont potentiellement moins dangereux, ensuite ce sont les nids se situant entre 2-3 m et 10 m (greniers, sous toitures, cabanons...). Les nids qui représentent un réel danger pour la population (3%) sont ceux situés entre le sol et 2-3m (haies, aérations, tas de bois...)

En présence d'un nid de frelons :

Si en été, il faut prendre beaucoup de précaution en présence d'un nid de Frelons (voir l'intervention d'un professionnel ou des pompiers). Il n'y a pas d'urgence à enlever un nid de frelons découvert à l'automne, ce nid est présent depuis plusieurs mois, il faut prendre le temps de faire analyser sa dangerosité et prendre en compte au besoin l'aspect psychologique de sa visibilité. La destruction des nids en hiver (à partir de novembre) n'est d'aucune utilité car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid. La population restante va péricliter avec les gelées hivernales. Les quelques fondatrices pouvant rester dans le nid durant l'hiver ne seront très certainement pas aptes à recommencer un cycle.

Le nid de frelons non détruit ne sera pas réinvesti l'année suivante. Il y a peu de probabilité qu'un nid se reconstruise à proximité immédiate de l'ancien nid l'année d'après. Le nid se dégradera naturellement avec la pluie et les oiseaux.

Reconnaître un frelon asiatique



Déjections canines, propriétaires de chien, respectons et gardons notre commune propre avec le ramasse crotte.



Dans toutes les municipalités, la loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Un geste simple, faire disparaître les cacas de chien avec un sac ramasse-crottes.

Qui n'a pas un jour protesté dans les lieux publics, les espaces verts, de devoir faire du slalom entre les excréments ? Rien de plus insupportable, sans parler des odeurs ! Tous les lieux publics que nous partageons devraient être propres. Nous devons être sensible à la propreté

de nos animaux, nous en sommes responsables. Ramasser les crottes de son chien en ville, la loi l'impose.

N'attendons pas la sanction, qui en cas de non respect de l'interdiction est passible d'une amende de 35 €.



Les aboiements répétés, continus, le jour, la nuit, sont la source la plus fréquente de litiges entre un propriétaire de chien et son voisinage. La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Cette réglementation s'applique 24h / 24h.

Donc, dans le cas où l'on ne parvient pas à s'entendre avec son voisin, on s'adresse au commissariat ou à la gendarmerie qui peut verbaliser. L'amende est de 68 €. A partir de 22 h, les aboiements sont considérés comme du tapage nocturne (article R 623-2 du code pénal).

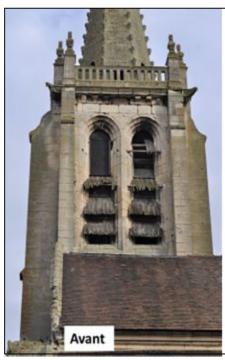
Les travaux de la commune



Livraison en décembre d'un camion benne aux ateliers municipaux. Ce véhicule arrive en remplacement de celui déclassé suite au contrôle technique.



En fin d'année 2017, nous avons réceptionné les travaux sur le clocher de l'église. Ceux-ci consistaient à la réfection du terrasson (partie haute du clocher permettant le cheminement autour de celui-ci et habillé de plomb).



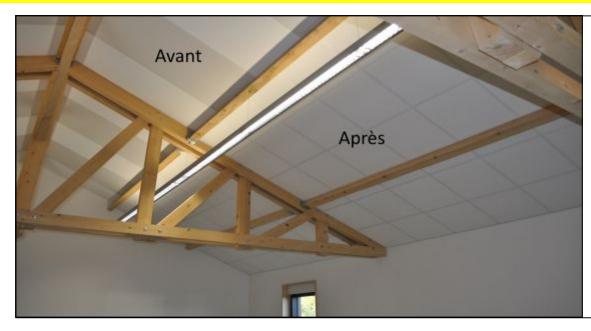


Et le changement intégral des abat-sons. qui étaient devenus dangereux et brisaient les tuiles du toit de l'église en chutant. Ils sont taillés dans du châtaigner, ce qui donne cette couleur uniforme. De plus, afin d'éviter l'empreinte des pigeons à l'intérieur du clocher, un grillage a été posé devant chaque ouverture afin d'éviter que les volatiles ne pénètrent et souillent l'intérieur de celui-ci.



Travaux de fermeture des locaux recevant les engins motorisés afin de protéger ceux-ci des intempéries mais aussi des vols. Une partie de ces travaux a été réalisée par nos services.

Les travaux de la commune



Les 2 salles du complexe des Aulnes (Allée du Marais) ont fait l'objet de travaux d'amélioration significative de l'acoustique des lieux.



Installation de 205 ampoules LED dans les luminaires d'éclairage public pour baisser la consommation d'énergie sans réduire le niveau d'éclairage.

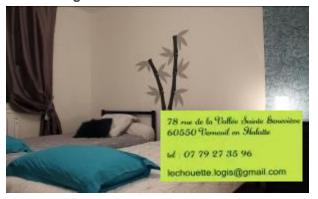


Aménagement de la cour intérieur du 3, rue Victor Hugo (Cabinet médical et Atelier du Blanc Manger)

Nouveaux services à Verneuil-en-Halatte

Location de gîte : Le Chouette Logis





Maison de 80 m² avec garage pour 5 personnes comprenant 2 chambres (1 avec lit double, l'autre avec 2 lits d'1 personne), 1 grand salon (avec canapé-lit) équipé de la TV, internet, wifi, lecteur DVD, un coin repas, une cuisine équipée. Linge de toilette, linge de lit, torchons et serviettes fournis. Lit bébé et chaise haute gratuits sur demande. Les animaux sont admis gratuitement.





Service à domicile



Une opticienne à domicile.

Ce service est intéressant pour 3 catégories de personnes :

- Les personnes à mobilité réduite
- Les **familles actives** et qui n'ont pas le temps ou l'envie d'aller en magasin
- Les personnes souhaitant avoir un service personnalisé tout en apportant un côté fun, comme choisir ses lunettes entre amis/ collègues où l'on veut et quand on veut.

En tant que professionnelle de santé, je propose les mêmes services qu'en magasin, jusqu'à 2 fois moins cher, sans perte

de temps, à qualité et garantie identiques. Je réponds aux attentes de la société actuelle : plus flexible, plus rapide et en toute transparence.



- ⇒ par téléphone au 07 70 24 73 42
- ⇒ sur le site lesopticiensmobiles.com. Demandez Malaurie MELIQUE.

Pensez à toutes les personnes à qui ce service pourrait être utile et partagez mes coordonnées.





L'Agrion de l'Oise



L'Agrion de l'Oise vous invite à son

Assemblée Générale

mardi 13 février 20h00

Salle des Noues Complexe municipal des Aulnes Verneuil-en-Halatte

Accueil à partir de 19 h 30. L'ordre du jour :

- Rapports moral et financier 2017
- Programme et budget prévisionnels 2018
- Cotisations 2019
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

Les activités de 2018 seront illustrées par des photos et des vidéos, notamment du concert «Notes d'Insectes».

Vous pourrez découvrir le programme 2018 avec les sorties entomologiques, les conférences trimestrielles, le projet de Sentier de la Biodiversité, la 5^{ème} édition du concours photo «Insectes de France» et la 4^{ème} édition du concert «Notes d'insectes».

La réunion se terminera par un pot de l'amitié avec possibilité de déguster des insectes.

Club de l'Amitié



Les membres du Club de l'Amitié et leurs amis se sont réunis à la Salle des Fêtes pour leur traditionnel repas de Noël qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Vous pouvez les rejoindre chaque jeudi de 14 h à 17 h 30 à la salle Salomon de Brosse

pour passer un agréable après-midi, autour de différents jeux de société et partager un goûter.

Pour cela, contacter le président, Christian Roux : 06.72.32.95.56

A.S.P.A.G.

Résultats du concours des boules de Noël

Un bon d'achat de 15 € :

- 1^{er} : Maïa Tymkow- Paillot

- 2^{ème} : Philémon Chantelauve

- 3^{ème} : Dalloz Sara

Un bon d'achat de 10 €:

- 4^{ème} : Izzie Ramos

- 5^{ème} : Léo Ramos

- 6^{ème}: Thomas Poteaux







VERNEUIL EN HALATTE

Le comité des fêtes organise une
Soirée Dansante Animé par
D J « pro'logic sonorisation »
Samedi 13 mars 2018 à partir de 20h00

A la salle des Fêtes - place Piegaro



Réservation:

Comité des Fêtes

Tél. 03 44 26 47 48

Port. 06 61 59 24 27

Entrée:

Adhérent: 6€

Non adhérent: 10€

Sur place: Buvette/Sandwichs/Croque-monsieur/crêpes

La Compagnie théâtrale de Verneuil

La Compagnie théâtrale de Verneuil vous invite à la représentation de :

« À vos Souhaits!»

Comédie de Pierre Chesnot

Vendredi 9 février et samedi 10 février à 20 h 30

et

dimanche 11 février à 16 h à la salle des Fêtes, Place Piegaro

Vente des billets sur place :

⇒ Adultes : 10 €

⇒ Enfants moins de 12 ans : 5 €

Comité de Jumelage



Nous vous convions à participer à notre
Assemblée Générale
Vendredi 9 février 2018
à 19 h

Salle des Noues, allée du Marais

avec la réponse de notre jeu « décrypter notre logo »

Nous recevrons
nos Amis de Great and
Little Shelford,
(enfants et adultes)
du 7 au 10 avril 2018
et fêterons les 30 ans
du jumelage
Great and Little Shelford / Verneuil-enHalatte

Vous désirez recevoir un ou des participants de cette rencontre, contactez :

♦ Laurence Vanheule

Tel: 06 08 48 70 45 laurence.vanheule@orange.fr

_

♦ Emilie Hanquez
Tel: 06 70 36 49 15
emy.hqz@gmail.com

♦ Claudine Rebuffel

Tel: 03 44 25 58 72 claudine.rebuffel@free.fr

Le séjour Verneuil-en-Halatte / Great and Little Shelford se déroulera du 07 au 10 juillet 2018

Réservez votre place :

https://
jumelagede-verneuil.wordpress.com/

Krav Maga self Défense





Ce fut une excellente année 2017 pour le club Krav Maga self Défense de Verneuil-en-Halatte!

En effet, le club a fait fort en organisant de nombreux stages et évènements :

- **Mercredi 15 novembre 2017**, le Comité Départemental de l'Oise de Karaté organisait son premier stage de Krav Maga, "Défense contre couteaux et arme de poings".

L'intervenant : **Patrick Bittan**, **5**ème **DAN de Krav Maga**, **expert international** s'inspire de situations réelles, d'exemples tirés de la vie quotidienne comme une menace couteau par exemple (qui n'est jamais statique).

Tous ces paramètres sont expliqués, les techniques sont étudiées et décortiquées de manière simple. Les démonstrations sont claires et limpides. Tout cela dans le but d'atteindre un objectif unique : l'efficacité.

L'organisation du Comité de l'Oise, l'accueil de la commune de Verneuil-en-Halatte ainsi que l'expertise et le professionnalisme de Patrick Bittan ont permis de faire de ce premier stage un immense succès avec 112 participants.

- **Samedi 2 décembre 2017**, le Téléthon, pour la troisième année consécutive, a rassemblé une quinzaine d'enfants ayant apporté leur contribution en effectuant un parcours d'obstacles ludique et amusant.

Tous ont pu se défouler en commençant par un échauffement intense puis continuer en s'amusant sur des sacs de frappe avant de pouvoir accéder au parcours où chacun a ainsi pu courir, marcher sur des poutres ou encore traverser un obstacle en s'accrochant à une corde.

La bonne humeur a dominé tout au long de cet après-midi sportif où tous ont pu s'amuser tout en apprenant et en apportant leur soutien à cet événement.

- Lundi 11 décembre 2017, la Bittan Academy a reçu pour la première fois un expert Israélien : Lior Offenbach pour un stage de 2 h. Ce dernier s'est décomposé en deux parties : dégagement contre saisie arrière suivi d'une approche sur la protection de la personne. Le tout alterné par des phases de renforcements musculaires, à un rythme de plus en plus soutenu. Bonne ambiance et dynamisme étaient au rendez-vous. Suivi d'une séance photo entre Lior et les membres du Club.

Pour bien démarrer l'année 2018, le dimanche 4 février de 14 h à 18 h, le club accueillera Fred Mastro, fondateur MDS (Mastro Defense System) pour une tout autre approche de la self défense. Nous espérons vous voir nombreux !!!

Retrouvez notre actualité :

www.ba-kravmaga-verneuil.com http://www.instagram.com/bakravmagaverneuil/ http://www.facebook.com/kravmagaselfdefense2607

Verneuil Sporting Club Judo



Félicitations à Killian BREVIAIRE qui fait 3^{ème} au tournoi Minimes de Creil. Prochaine participation pour la coupe de l'Oise minimes et cadets, le 27 janvier à Pont Sainte Maxence.

Le 15 janvier a eu lieu le rendez-vous du regroupement mensuel du dojo Creillois, d'une cinquantaine de judokas. Rendez-vous toujours aussi convivial avec nos clubs voisins : Creil, Villers Saint Paul, Cinqueux, Saint Leu d'Esserent et Brenouille. Ce fût un entraînement de qualité organisé et assuré par les enseignants des clubs concernés.

Le Pére-Noël a offert un livre dans les écoles maternelles







Projection d'un film dans la salle des fêtes pour :

- ⇒ les CP et CE1 :« La bataille géante de boules de neige »
- \Rightarrow Les CE2-CM1-CM2 :

« Azur et Azmar »